

Publictionnaire

Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics

Gender/Genre

Roland Pfefferkorn

Référence électronique

Roland Pfefferkorn, Gender/Genre. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 21 mars 2017. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/gender-genre/>.

Le *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Gender/Genre

Le genre est un concept qui a d'abord été forgé pour rompre avec le naturalisme. Il a été l'objet de multiples définitions et redéfinitions. Dans son acception sociologique, le genre renvoie d'abord aux significations culturelles que prend le sexe, et en ce sens il se distingue du sexe biologique. Il a aussi été pensé comme le produit d'un système ou comme le résultat de contraintes organisationnelles ou institutionnelles. Il a été complexifié par la théorie *queer* qui a ouvert de nouveaux chantiers en questionnant les sexualités. Enfin, il a été théorisé comme signifiant des rapports de pouvoir (pour un développement plus approfondi, voir R. Pfefferkorn, 2012 ; 2007).

Première définition

Ann Oakley a proposé une première définition du concept de genre en 1972 à partir d'une analyse critique d'élaborations antérieures du psychanalyste Robert Stoler qui lui-même s'appuyait sur des travaux plus anciens de John Money remontant à 1955. Pour Ann Oakley (1972) « le mot sexe se réfère aux différences biologiques entre mâles et femelles : à la différence visible entre leurs organes génitaux et à la différence corrélative entre leurs fonctions procréatrices. Le genre, lui, est une question de culture. Il se réfère à la classification sociale en masculin et féminin ». Dans une perspective d'opposition de la nature à la culture, elle distingue les différences biologiques (perçues comme innées et invariantes) des significations sociales et culturelles (considérées comme acquises et variables). Le sexe renvoie dans cette définition à la nature. Le genre renvoie à la culture, à des classifications sociales du masculin et du féminin avec toutes les variations possibles selon les cultures et les sociétés. Les connexions entre ces deux niveaux, nature et culture, sexe et genre, sont elles-mêmes sociales, culturelles et historiques. La différenciation biologique est pensée comme le support qui permet d'assigner aux deux sexes des fonctions à la fois différentes et séparées. Les définitions du féminin et du masculin renvoient désormais à des productions sociales. Le corollaire de cette vision dynamique du genre c'est la possibilité de penser le changement et les variations. Il est possible de faire et de défaire le genre. Candace West et Don Zimmerman (1987) conçoivent le genre comme une production sociale à travers un ensemble d'interactions, actes corporels, gestes, comportements et activités, produisant de la différence sexuelle. Elles envisagent l'identité genrée comme le résultat d'un processus émergent des relations sociales quotidiennes sans négliger pour autant les dimensions institutionnelles. Le genre surgit des situations et il est toujours en train d'être fabriqué ou accompli dans des activités interactives. C'est en ce sens que le « *Doing gender* » (*ibid.*) de ces deux auteurs est un accomplissement du genre, dans une acception qui s'approche de la *performativité* du genre de Judith Butler (voir F. Malbois, 2011 : 199-204).

En France, au début des années 1970, Nicole-Claude Matthieu (1991 : 17-61) développe la notion de sexe social dans une acception assez proche de la définition du genre élaborée par Ann Oakley. Colette Guillaumin (1992 : 13-82) élabore par la suite les concepts de sexage et de sexisme. Le sexage renvoie à l'« appropriation privée » (quand le « propriétaire » est un homme particulier, par exemple dans l'institution du mariage) et à l'« appropriation collective » du corps des femmes (quand l'usage du corps des femmes est à la disposition de l'ensemble du groupe des hommes). L'appropriation de la classe des femmes implique non seulement l'entretien par les femmes des membres de la famille (époux, enfants, parents ou beaux-parents âgés) et l'appropriation par les hommes des productions domestiques, mais

aussi plus largement l'appropriation du temps des femmes, ainsi que l'obligation sexuelle (le concept de sexage est développé dans deux articles publiés initialement en 1978 (Guillaumin, 1978a ; 1978b). Voir aussi D. Naudier et É. Soriano, 2010). Ces travaux (et l'usure des corps qui en résulte) sont accomplis traditionnellement de manière informelle au sein du groupe familial, mais aussi dans le cadre de la professionnalisation du *travail de care*.

Sexe/genre

Gayle Rubin ajoute une pièce essentielle dans l'élaboration du genre en introduisant en 1975, la notion de *système de sexe/genre* (Rubin, 1975) : un « système de relations par lequel les femmes deviennent la proie des hommes ». Elle le définit comme « l'ensemble des dispositions par lesquelles une société transforme la sexualité biologique en produits de l'activité humaine et dans lesquels ces besoins sexuels transformés sont satisfaits » (*ibid.*). Les systèmes de sexe/genre sont envisagés comme un *produit historique de l'action humaine*. Elle prend notamment appui sur les *Structures élémentaires de la parenté* de Claude Lévi-Strauss (1949), qui contient selon elle une « théorie implicite de l'oppression de sexe » (Rubin, 1975). Elle reprend aussi certains acquis de la psychanalyse en soulignant les « coïncidences entre Freud et Lévi-Strauss » (*ibid.*). Gayle Rubin place au cœur du *système de sexe/genre* la hiérarchie et la contrainte systémique. L'activité répressive de la société construit le genre en fonction d'une hiérarchie qui accorde des privilèges à certaines formes de comportements sexuels, les autres étant sanctionnés socialement. Gayle Rubin (*ibid.*) déplace l'opposition du genre et du sexe pour penser l'articulation de ces deux concepts avec la sexualité qui occupe une place centrale dans son analyse qui suppose une antériorité ontologique du sexe sur le genre. Enfin, elle identifie explicitement le pouvoir normatif de l'hétérosexualité au sein du système de sexe/genre, bien qu'elle n'utilise pas encore le concept d'hétéronormativité forgé en 1991 par Michael Warner : « Le genre n'est pas seulement l'identification à un sexe ; il entraîne aussi que le désir sexuel soit orienté vers l'autre sexe. La division sexuelle du travail entre en jeu dans les deux aspects du genre – elle les crée homme et femme, et elle les crée hétérosexuels. Le refoulement de la composante homosexuelle de la sexualité humaine, avec son corollaire, l'oppression des homosexuels, est par conséquent un produit du même système qui, par ses règles et ses relations, opprime les femmes » (Rubin, 1975).

Parce que les divisions et les hiérarchies de genre sont inscrites dans le développement des institutions et des organisations Judith Lorber et Joan Acker défendent au début des années 1990 la nécessité d'une « théorie des organisations genrée ». Joan Acker (1990) envisage le genre comme une *structure sociale* ou plus précisément comme une *sous-structure au sein des organisations*. Le caractère désincarné des emplois et de la hiérarchie, qui renvoient à des postes et non à des personnes, gouverne les organisations et la perception *gender neutral* qu'on en a. Le type de travailleur s'approchant le plus du poste correspond cependant implicitement à un salarié masculin centré sur son emploi. Les femmes qui travaillent, considérées comme ayant d'autres obligations légitimes, ne correspondent pas au poste tel qu'il est pensé abstraitement. Judith Lorber envisage le genre comme une *institution* qui définit des modèles d'attentes pour les individus et qui ordonne les processus sociaux de la vie quotidienne. Elle le définit de manière large comme « un processus de construction sociale, un système de stratification sociale et une institution qui structure chaque aspect de nos vies parce qu'il est encadré dans la famille, le lieu de travail, l'État, ainsi que dans la sexualité, le langage et la culture » (Lorber, 1994 : 5 ; 1998). En somme, le genre est encadré dans l'économie, l'idéologie ou la politique et les valeurs des entreprises capitalistes et des organisations étatiques, internationales et transnationales, demeurent des valeurs masculines hétérosexuelles.

Dans un ouvrage de synthèse consacré au système de genre, Lorena Parini (2006) s'inspire à la fois des théoriciennes féministes systémistes et de Robert Connell (1987). Elle définit « le

système de genre » fondé sur des représentations et des pratiques comme « l'organisation des rapports sociaux autour d'enjeux cruciaux : le contrôle de la reproduction, la division sexuelle du savoir et du travail, l'accès à l'espace public ». Selon les espaces (États, régions, communautés, etc.) et les trajectoires historiques considérés, différents agencements particuliers, appelés des *régimes de genre*, pourront être identifiés (Parini, 2006 : 35). L'examen empirique des régimes (ou des ordres) de genre permet de prendre en compte les domaines ou champs pertinents structurant le système de genre. Ce système est qualifié de *système patriarcal* dans la mesure où il constitue un cadre social global qui avantage la classe des hommes quelles que soient les formes précises des agencements hommes/femmes qui dépendent toujours des rapports de forces concrets. Ces derniers varient en fonction des sociétés, des époques, des champs ou des espaces particuliers analysés. C'est en ce sens qu'on pourra repérer des *régimes patriarcaux* différenciés qui soumettent les femmes à des contraintes variables et des sanctions sociales plus ou moins fortes.

L'oppression des femmes ?

Christine Delphy transpose dès 1970 l'analyse marxienne du capitalisme pour rendre compte de l'oppression « spécifique » des femmes. Suivant le sens donné par Marcel Mauss au « fait social total », elle définit le patriarcat comme un « système total qui imprègne et commande l'ensemble des activités humaines, collectives et individuelles » (Delphy, 2000 : 146). Il s'agit pour elle d'un « système autonome d'exploitation et de domination » présidant à la fourniture de services domestiques gratuits. Avec le recul, Christine Delphy (1998 : 7) dégage trois propositions générales : 1) Le patriarcat c'est « le système de subordination des femmes aux hommes dans les sociétés industrielles contemporaines ; 2) ce système a une base économique ; 3) cette base est le mode de production domestique ». Elle considère en outre que le concept de patriarcat est « quasiment synonyme de "domination masculine" ou d'oppression des femmes » (Delphy, 2000 : 141). Elle estime que d'autres concepts ont la même prétention à la généralité et une même visée explicative dépassant un simple caractère descriptif. Ils peuvent, d'après elle, être pris comme synonymes du terme patriarcat : *genre* ; *système de genre* ; *rapports sociaux de genre* ; ou *rapports sociaux de sexe* (*ibid.* : 146).

Ultérieurement, Judith Butler (1990) propose une relecture critique de l'essai de Gayle Rubin et de sa thèse des identités assignées. Elle insiste avant tout sur le fait que *le sexe lui-même est déjà une production sociale*. Cette idée avait aussi été développée par Thomas Laqueur (1990) dans son ouvrage *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, dans lequel il montre que le sexe biologique a aussi une histoire. Thomas Butler remet en question la catégorisation binaire univoque en deux sexes, voire en deux types de pratiques sexuelles (hétéro et homosexuelles). Judith Butler propose de redéfinir la catégorie de genre en s'écartant de ces schémas binaires, hétéro-homo et masculin-féminin. Elle défend l'idée d'une continuité des catégories de sexes et de sexualités en prenant en compte la diversité des pratiques sexuées et sexuelles. C'est dans ce sens qu'elle affirme que le genre brouille ou « trouble » les catégories binaires. Dans cette perspective, chaque individu a la possibilité de « jouer » un répertoire sexué et sexuel très large et de se libérer grâce à sa performance des assignations de genre. L'intérêt de l'approche proposée réside dans la possibilité de subvertir, dans les interactions inter-individuelles, les identités assignées de genre. Hormis un certain hermétisme commun à la plupart des théoriciennes *queer*, une des limites de son approche réside cependant dans sa tendance à traiter l'individu comme une « unité isolée » (Malbois, 2011 : 203).

Judith Butler participe au début des années 1990 avec *Gender Trouble (Trouble dans le genre)* à l'émergence d'un nouveau champ constitué à partir de deux autres textes phares : le manifeste *Queer* de Teresa de Lauretis (1991) et *Epistemology of the Closet (Épistémologie du placard)* d'Eve Kosofsky Sedgwick (1990). Ils se livrent chacun, à des niveaux différents

et à partir de corpus différents, mais sous l'horizon commun du post-féminisme, à une opération de sape des identités et des essences. La théorie *queer* (le mot *queer* renvoie au domaine de l'étrange, du bizarre, de l'excentrique, du singulier, et par extension du « tordu » à tendance déviante, bref de l'anormal), plus imprégnée de psychanalyse, prend pleinement en compte les pratiques sociales quotidiennes, les représentations culturelles ainsi que la subjectivité. Ces pratiques sociales qui se situent en marge, considérées comme bizarres, tordues, louches, voire anormales et qui contestent la dichotomie des sexes et des sexualités peuvent alors contribuer à faire advenir du neuf dans les rapports de genre (Lauretis 1991 ; 2007). Teresa De Lauretis montre que les « identités lesbiennes et gaies », en prenant place au milieu des différentes identités sexuelles qui façonnent les sexualités, contribuent à renaturaliser le binarisme homo/hétéro, sur le modèle du binarisme femme/homme. La théorie *queer* cherche à déconstruire les identités sexuelles. Son objectif principal est de subvertir l'hétéronormativité et la binarité féminin/masculin. Eve Kosofsky Sedgwick insiste particulièrement sur la place qu'occupe la sexualité : activité humaine la plus significative dans la culture occidentale moderne et en même temps connectée à de nombreux domaines considérés comme non sexuels. Dans son livre *Epistemology of the Closet* (Kosofsky Sedgwick, 1990), le centre de gravité de l'analyse se déplace du genre à l'homosexualité. À travers les exemples concrets qu'elle fournit, on peut comprendre que le problème épistémologique posé par la sortie du placard ne peut être envisagé indépendamment des rapports de pouvoir qui secrètement l'organisent et, simultanément, la limitent. Le mouvement *queer* contribue à une plus grande visibilité de l'homosexualité et au développement d'actions et de revendications spécifiques portant aujourd'hui principalement sur la stigmatisation et les discriminations qui subsistent autour du mariage entre personnes de même sexe ou de l'homoparentalité. La théorie *queer* est peut-être davantage occupée par des questions de différence culturelle et par l'opposition binaire qui sous-tend l'hétérosexualité normative que par la question de l'oppression. De ce fait elle risque de perdre de son tranchant critique car elle tend à perdre de vue la structure sociale hiérarchique et les inégalités matérielles qui en découlent. Car les identités, les significations et les subjectivités vécues sont largement contraintes par les contextes sociaux et culturels.

Des définitions mouvantes

Les définitions du genre ont donc été nuancées, enrichies, voire modifiées radicalement depuis la première définition proposée en 1972 par Ann Oakley renvoyant alors le genre vers le sexe social. Par la suite le genre renvoie à un système ou une organisation patriarcale, il peut aussi « troubler » les catégories binaires et saper les identités. Il peut enfin se polariser sur la question du pouvoir exercé ou subi. L'historienne Joan Scott (1986 : 141) insiste sur la dimension relationnelle du genre et nous invite à prendre en compte explicitement l'antagonisme dans la définition qu'elle nous propose : « Le genre est un élément constitutif des rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir ». L'accent mis sur la dimension relationnelle et sur l'antagonisme opposant des groupes permet alors de rapprocher le concept de genre du concept de rapports sociaux de sexe élaboré en France.

L'origine du concept de rapports sociaux de sexe est à chercher dans celui de rapport de classe. Selon Danièle Kergoat (2009), un rapport social est une tension qui traverse le champ social et qui érige certains phénomènes sociaux en enjeux autour desquels se constituent des groupes sociaux aux intérêts antagoniques : par exemple le travail et ses divisions – entre classes sociales, entre sexes, entre « races », etc. – et le partage des richesses produites. S'agissant des rapports sociaux de sexe, les enjeux majeurs, matériels et idéels, tournent autour de « la division du travail entre les sexes » et du « contrôle de la sexualité et de la fonction reproductive des femmes » (*ibid.* : 119). Tout rapport social est source à la fois de

cohésion et de conflit. Il lie les sujets et groupements sociaux qu'il médiatise, il constitue un des éléments à partir desquels se constitue l'architecture de la société globale. Et il est en même temps source de tensions et de conflits entre acteurs ou agents, individus ou collectifs. L'élément social, la réalité dernière à laquelle l'analyse doit s'arrêter, ce n'est donc pas l'individu (ou les individus) pris isolément, mais bien le rapport social (ou mieux les rapports sociaux et leur articulation). Le concept de rapports sociaux de sexe s'articule étroitement, de manière coextensive et consubstantielle, à celui de rapport de classe. Ces rapports sociaux étroitement imbriqués et entremêlés se construisent, se reproduisent et se transforment sans cesse en rapport les uns avec les autres. Chaque rapport social imprime sa marque sur les autres. Les rapports de classe, tels qu'ils s'expriment dans tel ou tel contexte social et historique, sont étroitement configurés par les rapports de sexe, de génération et/ou de racisation ; de même que les rapports de sexe portent l'empreinte des rapports de classe, de génération et de racisation ; et toujours ces rapports sont faits de tensions et de conflits. Aux États-Unis, l'émergence du *black feminism* à partir du début des années 1980 a également conduit à la production d'analyses transversales, mais croisant principalement cette fois sexe et « race », en termes d'« intersectionnalité » (Dorlin, 2009).

Tout en étant fortement contraignants, les rapports sociaux ne sont pas pour autant pétrifiés et immuables. Les êtres humains sont à la fois les agents et les acteurs de ces rapports. Ils produisent ces rapports comme tels dans et par les actes mêmes par lesquels ils et elles les mettent en œuvre, en accomplissent les injonctions, dispositions, sollicitations et potentialités. Dans une perspective dialectique, une approche en termes de rapports sociaux permet donc de penser le changement : penser en même temps comment les sujets, hommes et femmes, suivant leur place dans les rapports sociaux sont contraints structurellement et sont façonnés au niveau et dans l'espace où ils se trouvent et comment ces mêmes sujets, par leur activité, individuelle et collective, par leurs actions réciproques, peuvent construire des marges de liberté et d'action leur permettant de déplacer ces rapports sociaux.

Les pratiques artistiques, culturelles ou sportives et leurs publics sont fortement marqués par l'ensemble des rapports sociaux, et bien sûr aussi par le genre dans les sens entendus plus haut. Les classes populaires, les jeunes, les catégories racisées ou les femmes ne s'engagent ni dans les mêmes pratiques, ni de la même manière que les classes aisées, les adultes, les blancs ou les hommes. La danse s'oppose ici très nettement du point de vue du genre aux sports de combat, de la même manière que le tennis ou le golf s'opposent au football ou au rugby. Qu'il s'agisse d'activités artistiques, culturelles ou sportives ou encore de spectacles en rapport avec ces pratiques, la prise en compte des rapports sociaux permet de rendre compte de la diversité des publics, des clivages qui en résultent, mais aussi plus largement de la fabrique du genre qui est en permanence à l'œuvre dans la société, par exemple de la fabrique d'une masculinité hégémonique qui résulte du type de socialisation des garçons, de certains garçons surtout, par un certain type d'activités sportives et de cultures urbaines. Des enquêtes sociologiques ont pu mettre en évidence que l'offre de loisirs publics proposée aux publics jeunes s'adresse en priorité aux garçons : deux fois plus de garçons que de filles par exemple profitent des gymnases, skate-parcs et autres équipements publics culturels ou de loisirs pour les jeunes dans l'agglomération de Bordeaux.

Bibliographie

Acker J., 1990, « Hierarchies, Jobs, Bodies: A Theory of Gendered Organizations », *Gender and Society*, 4, 2, pp. 139-158.

Butler J., 1990, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, trad. de l'américain par C. Kraus, Paris, Éd. La Découverte, 2005.

Connell R. W., 1987, *Gender and power*, Cambridge, Polity Press.

Delphy C., 1998, *L'Ennemi principal*, t. 1, Paris, Éd. Syllepse.

Delphy C., 2000, « Théories du patriarcat », p. 141, in : Hirata H. et al., dirs, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France.

Dorlin E., dir., 2009, *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France.

Guillaumin C., 1978a, « Pratiques du pouvoir et idée de Nature. L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, 2, pp. 5-30.

Guillaumin C., 1978b, « Pratiques du pouvoir et idée de Nature. Le discours de la Nature », *Questions féministes*, 3, pp. 5-28.

Guillaumin C., 1992, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Éd. Côté-femmes.

Kergoat D., 2009, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », pp. 111-125, in : Dorlin E., dir., *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France.

Kosofsky Sedgwick E., 1990, *Epistemology of the closet*, Berkeley, University of California Press (trad. de l'américain par M. Cervulle, *Épistémologie du placard*, Paris, Éd. Amsterdam, 2008).

Laqueur T., 1990, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.

Lauretis T. de, 1991, « Queer Theory: Lesbian and Gay Studies. An Introduction », *Differences*, 3, pp. III-XVIII (trad. de M.-H. Bourcier, *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, Paris, Éd. La Dispute, 2007).

Lévi-Strauss C., 1949, *Structures élémentaires de la parenté*, Paris, Presses universitaires de France.

Lorber J., 1994, *Paradoxes of Gender*, New Haven, Yale University Press.

Lorber J., 1998, *Gender Inequality: Feminist Theories and Politics*, New York, Oxford University Press, 2009.

Malbois F., 2011, *Déplier le genre. Enquête épistémologique sur le féminisme antinaturaliste*, Zürich, Éd. Séismo.

Matthieu N.-C., 1991, *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Éd. Côté-femmes.

Naudier D., Soriano É., 2010, « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Les Cahiers du Genre*, 48, pp. 193-214.

Oakley A., 1972, *Sex, Gender and Society*, London, Temple Smith.

Parini P., 2006, *Le Système de genre. Introduction aux concepts et théories*, Zürich, Éd. Séismo.

Pfefferkorn R., 2007, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*, Paris, Éd. La Dispute.

Pfefferkorn R., 2012, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Lausanne, Éd. Page deux, 2013.

Rubin G., 1975, « L'économie politique du sexe. Transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre », *Les Cahiers du CEDREF*, 7, pp. 3-81, 1998.

Scott J. W., 1986, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, 37-38, pp. 125-153, 1988.

Warner M., 1991, « Introduction: Fear of a Queer Planet », *Social Text*, 29, pp. 3-17.

West C., Zimmermann D. H., 1987, « Doing gender », *Gender and Society*, 1, 2, pp. 125-151 (trad. « Faire le genre », *Nouvelles Questions Féministes*, 28, 2009, pp. 34-61).